

3 CONNECT 64 SAS
Société par Actions Simplifiée
au capital de 100 Euros
Siège social : 57 avenue du Maréchal Juin
64200 BIARRITZ
R.C.S BAYONNE : 931 389 209

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE DU 03/07/2025**

Le 03/07/2025,
à 15 heures,

Les associés de la société **3 CONNECT 64 SAS**, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur convocation du Président.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents.

Monsieur Kevin OUJARI, préside la séance en qualité de Président.

Le Président constate que les associés présents ou représentés remplissent les conditions de quorum et de majorité déterminés dans les statuts.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- la feuille de présence ;
- le rapport du Président ;
- le texte des projets de résolutions.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle que l'Assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Le changement d'adresse du siège social.

Le Président donne lecture :

- De la nouvelle adresse,

Le Président ouvre la discussion.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

Résolution unique

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Président, décide de bien effectuer le changement d'adresse au 218 chemin de Bellevue, 64990 Mouguerre pour la période courant de l'immatriculation de la société à partir du 03/07/2025.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président de séance et par tous les associés présents.

Les associés :

- **Monsieur Cherif ABOUELFATH :**



- **Monsieur Kevin OUJARI, Président :**

